# Informations générales

Email de contact : pref-crte@charente-maritime.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 16 juillet 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d’Agglomération de Saintes

Si protocole de préfiguration : date de signature :

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: CA de Saintes, nature: CA, SIREN: 200036473

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* PAPI
* Plan local de deplacement de Saintes
* PLH
* SDAASaP
* TEPos

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de ville
* Contrat Re-source
* Contrat local de Santé
* Aide à l’installation de jeunes médecins
* Contrat territorial d’éducation artistique et culturelle (CTEAC)
* Convention globale CAF
* SARE(CR)
* Les colos apprenantes
* Plan départemental d’insertion
* PIAL
* Plan AAP Vélos territoires-ademe
* Cit’ergie
* OPAH
* Convention de soutien au projet de solution alternative au dernier kilomètre
* Convention d’appui à la lutte contre la pauvreté et l’accès à l’emploi
* 1 jeune, 1 solution

Liste des programmes de l’ANCT intégrés : France services

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Orientation n°1 : une agglomération attractive et innovante
* Orientation n°2 : une agglomération proche et solidaire
* Orientation n°3 : une agglomération durable

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Economie, production et consommation durable
* Tourisme durable
* Mobilités douces
* Extension urbaine maîtrisée
* Economie sociale et solidaire
* Commerce, artisanat de proximité
* Accès à un logement de qualité
* Usages et inclusion numériques
* Vivre ensemble, interdépendance et solidarité
* Sport
* Loisirs
* Education
* Circuits courts agricoles
* Restauration et alimentation durable
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Efficacité énergétique
* Culture et patrimoine
* Production d’énergies renouvelables
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Organisation des déplacements

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 63

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 28

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : Conseil de developpement

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

Santé et soins

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Non

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Oui

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 1.99M€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 106.18M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€